



**STAGIAIRES**

8 stagiaires max.



**DURÉE**

1 à 5 jours



**LIEU**

En centre ou Intra



**OBJECTIFS**

Être capable de :

- Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires et savoir les exploiter.
  - Vérifier l'état du chariot avant son utilisation.
  - Maîtriser sa conduite et sa vitesse à vide et en charge.
  - Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges de stockage et de déstockage en pile et en palettier.
  - Réaliser les opérations de chargement et de déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière.
  - Réaliser les opérations de chargement et de déchargement d'un camion ou d'une remorque latéralement. Attelage et dételage d'une ou plusieurs remorque(s), arrimage des charges.
  - Appliquer les consignes de sécurité, assurer la maintenance de 1er niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés à sa hiérarchie.
- En référence à la recommandation R.489



**PUBLIC**

Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations de manutention à l'aide d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.



*Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.*



**PRÉREQUIS**

Médicalement apte. Être âgé de + de 18 ans  
Compréhension, maîtrise de la langue Française et des 4 opérations de calcul.



**MÉTHODES  
PÉDAGOGIQUES**

Formation théorique sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique PILOCAP).  
Un livret de formation R.489 est remis au(x) stagiaire(s).  
Formation pratique sur chariots des catégories 1A et/ou 1B et/ou 2B et/ou 3 et/ou 4 et/ou 5 et/ou 6 en R.489.



**FORMATEUR  
TESTEUR**

Formateur(s) expérimenté(s) avec un certificat CACES® ou une attestation dans le domaine des chariots à conducteur porté des catégories 1A et/ou 1B et/ou 2B et/ou 3 et/ou 4 et/ou 5 et/ou 6.  
Attestant d'une expérience de minimum 2 ans de conduite et disposant d'une attestation de compétence formateur.



**MOYENS  
TECHNIQUES**

Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.

Formation pratique sur zone conforme aux catégories 1A et/ou 1B et/ou 2B et/ou 3 et/ou 4 et/ou 5 et/ou 6 de la recommandation R.489.

Gerbeurs à conducteur porté hauteur de levée  $\leq 1,20$  m (Catégorie 1A).

Gerbeurs à conducteur porté hauteur de levée  $\geq 3,10$  m (Catégorie 1B).

Chariots tracteurs industriels capacité de traction  $>$  à 25000 kg (Catégorie 2B).

Chariots frontaux en porte-à-faux de capacité  $\leq$  à 6000 kg (cat.3).

Chariots frontaux en porte-à-faux de capacité  $>$  à 6000 kg (cat.4).

Chariots élévateurs à mât rétractable (Cat.5)

Chariots à conducteur porté à poste de conduite élevable (Cat.6)

Remorques et ou camions pour chargement, Palettes, Palettes empilables, palettiers de stockage différentes charges spécifiques, Remorques pour tractage, pente et ou devers.

**TARIF**

En inter à partir de 290 € HT

En intra à partir de 850 € HT / jour

**METHODE  
D'EVALUATION**

Evaluation théorique sous forme de QCM.

Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.

**SANCTION**

Attestation de formation

Un Certificat CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R.489 sera délivré (si obtention).



**CODE RS**

**RS5055** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

*Date d'échéance de l'enregistrement : **27-01-2025***

**RS5057** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

*Date d'échéance de l'enregistrement : **27-01-2025***

**RS5058** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) - *Date d'échéance de l'enregistrement : **27-01-2025***

**RS5054** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 3 - Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) - *Date d'échéance de l'enregistrement : **27-01-2025***

**RS5059** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

*Date d'échéance de l'enregistrement : **27-01-2025***

**RS5060** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) - *Date d'échéance de l'enregistrement : **27-01-2025***

**RS5061** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite éleuable (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE) - *Date d'échéance de l'enregistrement : **27-01-2025***

## CONTENU DE LA FORMATION

<b>PRÉSENTATION</b>	Objectif global de la formation – Généralités – Les accidents
<b>LÉGISLATION</b>	Responsabilités – Applications des textes – L'autorisation de conduite
<b>CONNAISSANCES THÉORIQUES</b>	Connaissances générales Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté Les principaux types de chariots de manutention Les catégories Notions élémentaires de physique Stabilité des chariots de manutention Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.
<b>SAVOIR – FAIRE PRATIQUES</b>	Prise de poste et vérifications Conduite et manœuvres Fin de poste Operations d'entretien quotidien Maintenance
<b>LES MOYENS DE PROTECTION</b>	Les gants – Les lunettes – La tenue de travail – Les chaussures de sécurité
<b>LES GESTES ET POSTURES</b>	Les accidents de manutention – Méthodologie – Les vibrations
<b>CONTRÔLE DES CONNAISSANCES</b>	Test théorique CACES®, format QCM selon la recommandation R.489. Test pratique pour CACES® catégorie(s) 1A et/ou 1B et/ou 2B et/ou 3 et/ou 4 et/ou 5 et/ou 6 selon la recommandation R.489